



Programme de formation de 3ème cycle

Du 20 mars 2017 au 30 avril 2017

- Examen des dossiers « offres de formation » par les instances scientifiques de l'établissement universitaire de rattachement.

Du 02 mai 2017 au 31 mai 2017

- Session d'expertise au niveau des CRU et recours.

Avant le 06 juin 2017

- Finalisation de l'opération au niveau des 3 CRU et transmission des dossiers et procès-verbaux des expertises au MESRS.

Du 1er au 15 juin 2017

- Contrôle de la conformité des dossiers au niveau du MESRS.

Fin juin 2017

- Tenue de la session ordinaire 2017 de la commission nationale d'habilitation des formations doctorales.

Début du mois de juillet 2017

- Elaboration des arrêtés portant habilitation des formations
- Diffusion aux établissements universitaires de rattachement.